



ORDRE DU JOUR

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

- 1.1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

- 2.1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

3. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

- 3.1. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 2 MARS 2026

4. SUJETS QUI DÉCOULENT DES PROCÈS-VERBAUX

- 4.1. SUJETS QUI DÉCOULENT DES PROCÈS-VERBAUX

5. PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC - GÉNÉRALE

- 5.1. PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS

Rappel des règles de la période de questions :

La période de questions vise à favoriser des échanges respectueux et ordonnés. Toute personne souhaitant intervenir doit :

- S'identifier et attendre d'être invitée à prendre la parole.
- S'adresser au président de l'assemblée et préciser à qui la question est destinée.
- Poser une seule question et une seule sous-question par tour.
- Employer un langage respectueux, sans propos injurieux, diffamatoires ou personnels.
- Formuler une question brève, claire, portant sur des sujets d'intérêt public relevant de la Municipalité.

Chaque personne dispose d'un maximum de cinq minutes pour poser sa question et sa question complémentaire. Le président peut interrompre toute intervention qui ne respecte pas ces règles ou qui nuit au bon déroulement de la séance. La durée totale prévue pour la période de questions est de 30 minutes.

6. RÈGLEMENTS

- 6.1. DÉPÔT DES RÉSULTATS DE LA PROCÉDURE D'ENREGISTREMENT DES PERSONNES HABILES À VOTER : RÈGLEMENT NUMÉRO 253-01 ABROGATION DU RÈGLEMENT 253 DÉCRÉTANT UN PRÊT POUR LA MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME ÉCOPRÊT POUR LE REMPLACEMENT DES INSTALLATIONS SEPTIQUES — 2023 À 2025
- 6.2. AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT 244-02 MODIFIANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 244 RÉGISSANT LES ACCÈS AU LAC BARRON ET LE DÉBARCADÈRE DE LA MUNICIPALITÉ DU CANTON DE GORE AFIN D'AJOUTER DES CONDITIONS D'UTILISATION DES EMBARCATIONS À FORT IMPACT
- 6.3. AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT 276 DÉCRÉTANT UN EMPRUNT POUR LA MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME ÉCOPRÊT POUR LE REMPLACEMENT DES INSTALLATIONS SEPTIQUES : 2026 ET 2027
- 6.4. AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT 279 CONCERNANT LA PRÉVENTION DES INCENDIES
- 6.5. ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 275 RELATIF AU PROGRAMME ÉCOPRÊT POUR LE REMPLACEMENT DES INSTALLATIONS SEPTIQUES – 2026 ET 2027
- 6.6. ADOPTION DU RÈGLEMENT DE CONTRÔLE INTÉRIMAIRE 277 CONCERNANT LA SUPERFICIE DES LOTS DANS LA ZONE VI 16 DE LA MUNICIPALITÉ DU CANTON DE GORE



ORDRE DU JOUR

- 6.7. ADOPTION DU PREMIER PROJET PARTICULIER DE CONSTRUCTION, DE MODIFICATION OU D'OCCUPATION D'UN IMMEUBLE (PPCMOI) DE LA MUNICIPALITÉ DU CANTON DE GORE, EN VERTU DU RÈGLEMENT NUMÉRO 248 ET CONCERNANT LA CONSTRUCTION D'UNE ALLÉE D'ACCÈS ET D'UNE AIRE DE STATIONNEMENT SUR LE LOT 5 081 112 SITUÉ SUR LA RUE HAZLETT-HICKS, DANS LA ZONE VI-10

7. ADMINISTRATION, GREFFE ET AFFAIRES JURIDIQUES

- 7.1. DÉPÔT DES FORMULAIRES DGE-1038 DES CANDIDATS AU SCRUTIN MUNICIPAL DU 2 NOVEMBRE 2025 – DÉPÔT TARDIF
- 7.2. DÉPÔT ET APPROBATION DE LA LISTE DES DOCUMENTS À DÉTRUIRE ET À CONSERVER
- 7.3. DÉSIGNATION DE PATROUILLE CANINE INC. À TITRE DE L'AUTORITÉ COMPÉTENTE, RESPONSABLE DE L'APPLICATION DES RÈGLEMENTS MUNICIPAUX ET PROVINCIAUX RELATIFS AU CONTRÔLE ANIMALIER SUR LE TERRITOIRE DU CANTON DE GORE
- 7.4. ACCEPTATION D'UNE TRANSACTION ET QUITTANCE FINALE – DOSSIER 700-17-21000-244
- 7.5. DOSSIER DE PROPRIÉTÉ POUR VENTE SOUS CONTRÔLE DE JUSTICE — LOT 5 081 040, MATRICULE 4770-23-6171, RUE HILLTOP

8. RESSOURCES HUMAINES

- 8.1. ADOPTION DU MANUEL RÉVISÉ DES EMPLOYÉS MUNICIPAUX DU CANTON DE GORE
- 8.2. EMBAUCHE D'UN COORDONNATEUR DES OPÉRATIONS POUR LE PARC NATURE DU LAC BEATTIE— MONSIEUR ÉLLIOT PAQUETTE
- 8.3. EMBAUCHE D'UN PRÉPOSÉ AU PARC NATURE DU LAC BEATTIE— MONSIEUR GABRIEL MELFI
- 8.4. EMBAUCHE D'UN MANŒUVRE CONTRAT SAISONNIER AU TRAVAUX PUBLIC— MONSIEUR DANNY CHARLEBOIS
- 8.5. EMBAUCHE D'UN PRÉPOSÉ AU DÉBARCADÈRE DU LAC BARRON — MONSIEUR FRÉDÉRIK DESJARDINS-GRATTON

9. TRÉSORERIE

- 9.1. PROGRAMME D'AIDE À LA VOIRIE LOCALE VOLET – PROJET PARTICULIER D'AMÉLIORATION (PPA-CE) : REDDITION DE COMPTES 2025
- 9.2. RÉSOLUTION COMPLÉMENTAIRE – SOURCE DE FINANCEMENT PROJET DOTPR #202409-23 – PARC DU LAC BEATTIE (SURPLUS NON-AFFECTÉ)
- 9.3. AUTORISATION DE PRÉSENTER UN PROJET DANS LE CADRE DU PROGRAMME D'AIDE FINANCIÈRE AUX INFRASTRUCTURES RÉCRÉATIVES, SPORTIVES ET DE PLEIN AIR (PAFIRSPA) – VOLET 2 – INFRASTRUCTURES DE PLEIN AIR
- 9.4. APPROBATION DES COMPTES FOURNISSEURS

10. URBANISME ET AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

- 10.1. DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE 2026-04 : CHEMIN DU LAC DES FILLES, LOT 5 755 970
- 10.2. DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE 2026-05 : 50, CHEMIN TAMARAC, LOT 5 080 305
- 10.3. DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE 2026-06 : RUE DE L'OISELET, LOT 6 688 739



ORDRE DU JOUR

- 10.4. PIIA 2026-06 : RUE DES TRILLIUMS, LOT 5 080 980
- 10.5. PIIA 2026-07 : RUE DE L'ÉPERVIER, LOT 6 455 140
- 10.6. PIIA 2026-08 : 33, RUE CAVE, LOT 5 081 150
- 10.7. PIIA 2026-09 : RUE DES LOUPS, LOT 5 080 494
- 10.8. PIIA 2026-10 : 8, RUE CHARLES-RODRIGUE, LOT 5 081 726
- 10.9. DÉPÔT DU RAPPORT DES INSPECTEURS MUNICIPAUX POUR LE MOIS DE MARS 2026

11. ENVIRONNEMENT ET HYGIÈNE DU MILIEU

- 11.1. DEMANDE DE SUBVENTION - FRR - VOLET 4 - SOUS-VOLET RENFORCEMENT DE LA GOUVERNANCE POUR UNE ÉTUDE DE FAISABILITÉ RELATIVE À LA COLLECTE DES MATIÈRES ORGANIQUES EN PORTE À PORTE
- 11.2. OCTROI DE CONTRAT POUR UNE ÉTUDE GÉOTECHNIQUE DEMANDÉE DANS LE CADRE DU PROJET DE PASSERELLE AU PARC NATURE DU LAC BEATTIE
- 11.3. OCTROI DE CONTRAT POUR LE CONTRÔLE DE LA POPULATION DU CASTOR ET LA GESTION DE LA LIBRE CIRCULATION DES EAUX POUR 2026
- 11.4. DÉSIGNATION DE CHIENS DANGEREUX ET L'APPLICATION DU RÈGLEMENT NO 238 – 9 CHEMIN BOUCHETTE
- 11.5. DEMANDE D'AMENDMENT AU PROJET DE LOI NO 22 AFIN D'ABROGER L'ARTICLE 245.1 DE LA LOI SUR L'AMÉNAGEMENT ET L'URBANISME

12. TRAVAUX PUBLICS ET INFRASTRUCTURES

- 12.1. DEMANDE DE SUBVENTION - FRR - VOLET 4 - SOUS-VOLET COOPÉRATION INTERMUNICIPALE POUR UNE PROJET DE MISE SUR PIED D'UNE DIVISION DE SURVEILLANCE DE CHANTIER AU SEIN DE LA MRC D'ARGENTEUIL
- 12.2. AUTORISATION DE PROCÉDER À UN APPEL D'OFFRES PUBLIC POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE PASSERELLE ET D'UN BELVÉDÈRE D'OBSERVATION AU PARC DU LAC BEATTIE — AOP 2026-03
- 12.3. OCTROI DE CONTRAT POUR LE DÉNEIGEMENT DES CHEMINS MUNICIPAUX INCLUANT LA FOURNITURE ET L'ÉPANDAGE D'UN MÉLANGE DE SEL ET DE SABLE ABRASIF — CONTRAT DE 3 SAISONS AVEC OPTION DE RENOUVELLEMENT ANNUEL POUR 2 SAISONS SUPPLÉMENTAIRES — AOP 2026-01
- 12.4. APPUI CONCERNANT LA DEMANDE DE RETRAIT DE L'EXIGENCE CONCERNANT LE RECHARGEMENT GRANULAIRE DE LA VOIRIE LOCALE DU PROGRAMME TECQ 2024-2028

13. SÉCURITÉ PUBLIQUE

- 13.1. APPROBATION DU RAPPORT DES ACTIVITÉS DU SERVICE INCENDIE DE LA MUNICIPALITÉ DU CANTON DE GORE POUR L'ANNÉE 2025
- 13.2. DÉPÔT DU RAPPORT DU SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE POUR LE MOIS DE MARS 2026

14. LOISIRS, VIE COMMUNAUTAIRE ET CULTURE

- 14.1. ACHAT DE CINQ BILLETS POUR LE DÎNER FETTUCINI AU POULET ORGANISÉ PAR LE CENTRE D'ENTRAIDE D'ARGENTEUIL



15. VARIA

16. DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC — SUJETS À L'ORDRE DU JOUR

16.1. DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS

Cette période de questions est réservée exclusivement aux sujets inscrits à l'ordre du jour de la séance. Chaque personne dispose d'un maximum de cinq minutes pour poser sa question et sa question complémentaire. La durée totale prévue pour la période de questions est de 30 minutes.

17. LEVÉE DE LA SÉANCE

17.1. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE